



Collectif d'entraide informatique



Entraide



Ateliers



Création



Prestations



Association Artifaille
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaille.fr
www.artifaille.fr

*« Si j'ai besoin d'un outil, je le crée.
S'il existe déjà, je l'améliore. »*

*« À chaque demande, à chaque niveau, chaque degré
d'implication, correspond un outil adapté. »*

L'Artifaille est une association d'« Économie Sociale et Solidaire » (ESS) vouée à promouvoir les valeurs d'une informatique éthique, responsable et solidaire.

Les projets d'informatique éthique sont actuellement peu représentés. La création « d'un espace libre et ouvert, d'échanges et d'aide à l'appropriation de sa vie numérique » sur l'agglomération caennaise permettra de donner de la visibilité aux initiatives locales et à chacun de bénéficier d'une alternative numérique, complétant l'offre traditionnelle.

Ses missions sont les suivantes :

- Proposer un **lieu social libre et ouvert** à tous sur le thème du numérique, animé par des membres passionnés et des amateurs éclairés ;
- Proposer des **services et prestations** informatiques éthiques aux associations, entreprises d'économie sociale et solidaire (ESS) et organismes publics (collectivités locales...);
- Organiser des **ateliers de transmission de compétences** ;
- Mettre à disposition un espace dédié à la **création de projets numériques** correspondant aux valeurs véhiculées par l'association.



Association Artifaille
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaille.fr
www.artifaille.fr

Table des matières

1. Les valeurs portées par l'association.....	4
2. Éthique et informatique.....	5
3. Les enjeux.....	6
3.1 La fracture numérique.....	6
3.2 La perte d'indépendance et de liberté.....	7
4. Le projet.....	8
4.1 L'espace d'entraide – aide à la réparation.....	8
4.1.1 Concept et objectifs.....	8
4.1.2 Le fonctionnement.....	8
4.2 Les ateliers d'apprentissage.....	10
4.2.1 Concept.....	10
4.2.2 Les ateliers « adhérents ».....	10
4.2.3 Les ateliers contribuant à la réduction de la fracture numérique.....	11
4.2.4 Informations pratiques concernant les ateliers.....	11
4.3 Les prestations.....	13
4.3.1 Concept.....	13
4.3.2 Méthode de travail.....	13
4.3.3 Exemples de prestations.....	14
4.3.4 Modalités de tarification.....	14
4.4 L'Artifaille « hors les murs ».....	15
4.4.1 Actions de sensibilisation.....	15
4.4.2 Actions d'aide à la réparation et ateliers formatifs.....	15
5. Ancrage local et partenariats.....	16
5.1 Calvix.....	16
5.2 La Coop 5 pour Cent.....	16
5.3 Le Café Sauvage.....	17
5.4 La Générale Marabille.....	17
5.5 R'Emploi - AfB.....	18
5.6 Les Espaces Publics Numériques.....	18
5.7 Les prestataires informatiques locaux.....	19
6. Le modèle économique.....	20
6.1 Contexte national.....	20
6.2 Budget prévisionnel.....	20
Annexe : Les enjeux des logiciels libres.....	21



1. Les valeurs portées par l'association

Les valeurs portées par l'association s'inscrivent dans une vision éthique de l'informatique, et constituent le socle de notre projet associatif.

Elles peuvent se résumer aux points suivants :

Une informatique orientée vers ses usagers :

- **Mobiliser tous publics, créer du lien social**, la rencontre et la solidarité entre membres,
- **Favoriser l'autonomie** ainsi que l'appropriation des outils plutôt que la dépendance à un outil ou à une personne,
- **Se positionner de façon neutre et centrée sur l'utilisateur** et ses besoins,
- **Encourager les publics à questionner leur rapport au numérique et à la protection des données personnelles** en s'inscrivant dans des démarches d'éducation populaire et de développement durable.

Une informatique libre et transparente :

- **Promouvoir la liberté et l'interopérabilité**, avec les logiciels libres et des standards ouverts¹,
- **Encourager la libre circulation de l'information et des connaissances**,
- **Proposer des alternatives aux concepts allant à l'encontre des valeurs de l'association** (ex : obsolescence programmée, brevet logiciel, vente liée...).

¹ On entend par standard ouvert tout protocole de communication, d'interconnexion ou d'échange et tout format de données interopérables et dont les spécifications techniques sont publiques et sans restriction d'accès ni de mise en œuvre.



2. Éthique et informatique

Les membres fondateurs de l'Artifaillle ont choisi d'inscrire les thèmes suivants dans leur conception de l'éthique en informatique :

Une alternative sociale pour lutter contre la fracture numérique :

- Proposer une **accessibilité sociale et économique** à l'outil informatique pour tous
- **Former** les usagers à l'utilisation de l'informatique
- Informer les citoyens sur les **alternatives éthiques** (voir ci-après)

Une alternative technique :

- Donner la **priorité aux logiciels dont la licence permet de répondre aux quatre exigences fondamentales du logiciel libre** : liberté d'utiliser, de copier d'étudier, de modifier le logiciel et de redistribuer les versions modifiées ;
- Favoriser l'**interopérabilité des machines et des programmes entre eux**, par l'utilisation de standards dont les spécificités sont ouvertes et documentées ;
- Encourager l'**échange de connaissances** et le partage des savoirs ;
- Encourager l'**indépendance et la liberté de choix de l'utilisateur** ;
- Favoriser le **matériel dont les plans de fabrication sont ouverts** et s'opposer à l'obsolescence programmée ;
- Favoriser les outils offrant **les meilleures garanties en termes de sécurité et de respect de la vie privée** ;
- **S'opposer à la brevetabilité des logiciels**, à la vente liée et au contrôle des droits de copie (DRM)

Pour aller plus loin, voir [annexe «les enjeux des logiciels libres »](#)



Association Artifaillle
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaillle.fr
www.artifaillle.fr

3. Les enjeux

Un esprit critique se forme autour de nos habitudes de consommation dans de nombreux domaines (alimentation, transports, loisirs...) et incite à proposer de nouvelles alternatives plus solidaires et éco-responsables. De plus en plus de consommateurs se transforment ainsi en « consom'acteurs » .

Pour autant, l'offre pour une vie numérique éthique est mal représentée.

Afin que les consommateurs ne soient pas cantonnés à un choix par défaut et aient connaissance de chaque option disponible, c'est aujourd'hui que nous devons agir pour organiser l'offre et s'assurer que chaque solution soit dûment représentée.

3.1 La fracture numérique

La fracture numérique concerne les inégalités dans l'usage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) comme les téléphones portables, l'ordinateur ou le réseau internet. Elle induit notamment des inégalités sociales y compris scolaires, à l'image des élèves de terminales qui ont besoin d'un accès internet pour s'inscrire au baccalauréat, et ce en quelques jours, ou formuler leurs vœux d'orientation. Ces inégalités se notent également dans d'autres domaines, comme la culture, le tourisme ou la santé. Elles en deviennent d'ailleurs problématiques, puisque les démarches administratives s'effectuent de plus en plus en ligne et les pouvoirs publics montrent une volonté forte que la totalité de ces démarches soient réalisées exclusivement en ligne, à plus ou moins long terme. En France, être privé d'ordinateur et d'accès internet peut donc avoir des conséquences sociales, économiques et allonger les temps de procédure des usagers (démarches, recherches en ligne plus rapide).

La création d'un lieu de rencontre social autour du numérique à l'échelle de l'agglomération caennaise est une des réponses à ces problématiques et représente une innovation pour le territoire.

Ainsi, ce projet répond à des enjeux sociaux, économique, écologiques et éthiques. Il est un atout pour le territoire, participant de son rayonnement par une démarche innovante dans le secteur de l'informatique éthique, créatrice de lien social et d'emplois.

3.2 La perte d'indépendance et de liberté

Les outils modernes nous poussent à utiliser des services en ligne, en nuage, en « cloud ». Ces termes désignent des serveurs hébergés par des entreprises - essentiellement privées - qui fournissent un service de stockage de données, entre autres.



Tous ces services ont comme avantage d'être simples d'utilisation. Ils ne suffisent souvent que de s'identifier pour profiter de ses avantages.

En les utilisant, l'emplacement physique des données n'est pas garanti. Le stockage peut être soumis à une autre législation que celle du pays de résidence, ce qui peut aboutir à des dérives comme celles mis au jour par E. Snowden.

Les personnes ou structures ayant un accès à ces informations sont souvent mal définies et ces données peuvent perdre leur caractère personnel. Elles deviennent propriétés d'un tiers (comme le sont les contenus déposés sur « Facebook ») et une partie de notre vie personnelle n'est donc plus notre propriété exclusive.

D'autre part, les données peuvent faire l'objet d'analyse, d'indexation et de vente. Les entreprises les exploitent donc au mieux de leurs intérêts, pour élaborer des campagnes publicitaires ciblées et adaptées à la liste de consommateurs potentiels ainsi constitué.

Pourtant, ces dérives peuvent être évitées.

La mission de l'Artifaille face à ces enjeux est double. D'une part, il s'agit de sensibiliser le grand public à ces problématiques, trop souvent méconnues, pour que chacun ait la liberté de choisir de manière éclairée les outils qu'il utilise : quelles sont les limites des services gratuits de l'internet, quelles sont les solutions alternatives (...) ? D'autre part, il s'agit de proposer des formations accessibles, afin que chacun puisse améliorer sa connaissance et sa maîtrise des outils numériques et ainsi conserver la propriété de ses données personnelles pour ne plus être analysé, monnayé.



Association Artifaille
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaille.fr
www.artifaille.fr

4. Le projet

4.1 L'espace d'entraide – aide à la réparation



4.1.1 Concept et objectifs

L'un des objectifs majeurs de l'association est la mise en place d'un espace d'entraide informatique. Le but étant que les adhérents puissent y trouver les ressources humaines et matériels nécessaires au dépannage, entretien et évolution de son matériel informatique, ainsi que des alternatives au niveau logiciel, notamment avec les logiciels libres.

L'association souhaite que ce soit l'adhérent lui-même qui manipule pour se réapproprier l'outil informatique.

Ce lieu se veut ouvert, convivial afin de permettre le partage de connaissances et le retour d'expérience entre les adhérents présents, bénévoles ou non. Le concept veut qu'un adhérent ayant acquis une compétence puisse en faire profiter les adhérents demandeurs.

Une des missions annexes est le reconditionnement d'ordinateurs et leur vente.

Les ordinateurs seront reconditionnés et ré-installés avec un système d'exploitation libre comme GNU/Linux.

Le prix tiendra compte de la génération de l'ordinateur et le prix de vente devrait se tenir dans une fourchette de 30 à 50 euros.

La vente de ces ordinateurs sera principalement dédiée aux publics les plus modestes. Elle s'inscrit en complémentarité avec l'activité de l'entreprise locale R'Emploi.

La location d'équipements pour ces publics sera envisagée.

4.1.2 Le fonctionnement

L'animation de l'espace sera assurée par un salarié qui aura pour mission de coordonner le partage des connaissances en orientant les adhérents vers les bonnes personnes présentes pour émuler le groupe de bénévoles. Lui-même pourra aider si la situation l'exige. Il sera aussi responsable de l'intendance du lieu (ravitaillement, ménage et rangement) ainsi que chargé de la communication (mail, téléphone, presse, internet).

Les usagers pourront venir avec leur matériel pour disposer de conseils, réparer des bugs informatiques.

Le lieu sera construit autour de 5 espaces :



- Un espace « Accueil » permettant le premier contact avec le public pour présenter l'association, le conseiller et effectuer les adhésions et inscriptions à nos divers ateliers/formations : cet espace sera animé par le salarié de la structure.
- Un espace « Lieu d'échange » permettant la discussion entre adhérents, apprendre via des manuels d'aide et de consommer une boisson à prix libre.
- Un espace « Démonstration » composé d'ordinateurs reconditionnés installés avec différents systèmes d'exploitation Linux, utilisable en autonomie. Ces ordinateurs pourront être utilisés sur certains créneaux par les usagers qui souhaitent effectuer des démarches administratives ou des recherches d'emploi. Cet usage sera réservé aux adhérents qui ne disposent pas d'accès internet à domicile ou qui ne sont pas suffisamment autonomes dans leur navigation.
- Un espace « Atelier » proposant l'outillage nécessaire pour réparer un ordinateur, notamment un banc d'essai pour le diagnostic, un stock de pièces à usage commun (prix libre) et un stock de pièces spécifiques (prix fixe) : cet espace sera animé par le salarié et les adhérents de la structure, notamment ceux ayant déjà disposé d'un conseil et souhaitant partager leurs connaissances. En aucun cas l'association ne sera amenée à réparer l'ordinateur des usagers à leur place. Il s'agit vraiment de rendre les adhérents acteurs de la réparation et de la maintenance de leur matériel.
- Un espace « Formation » dédié aux ateliers d'apprentissage (voir chapitre suivant).

L'accès à ces espaces (hormis l'« accueil ») sera réservé aux adhérents.

L'espace sera idéalement ouvert du mardi au vendredi de 13h à 19h, et le samedi, de 11h à 17h.



Association Artifaïlle
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaïlle.fr
www.artifaïlle.fr

4.2 Les ateliers d'apprentissage



4.2.1 Concept

L'association Artifaille souhaite proposer des ateliers et formations tous publics, par petits groupes, autour d'une sélection d'outils informatisés. Les formations peuvent avoir lieu dans nos locaux ou sur site (dans le cas d'une association adhérente). Les thèmes abordés sont variés et tendent à garder un côté concret, avec la possibilité de mettre immédiatement en pratique les connaissances acquises.

4.2.2 Les ateliers « adhérents »

3 types d'ateliers seront proposés :

- des ateliers en autonomie : les adhérents qui le souhaitent pourront utiliser la salle de formation pour échanger leurs pratiques, partager leurs connaissances, concevoir des prototypes (« Open HardWare »)...
- des ateliers proposés par les adhérents : le salarié de notre association, à la demande des adhérents, pourra proposer des ateliers spécifiques qu'il animera lui-même ou pour lesquels il sollicitera l'intervention d'un bénévole spécialiste.
- des ateliers récurrents programmés au mois ou à l'année et animés par le salarié comme par exemple :
 - Le tableur LibreOffice Calc en pratique : utiliser les fonctionnalités essentielles (par ex. : avoir les connaissances nécessaires à la gestion d'un budget familial)
 - Le traitement de texte LibreOffice Writer en pratique : apprendre les fonctionnalités essentielles (par ex. : connaître les outils pour rédiger des courriers de type : CV, lettre de motivation .. La mise en forme pourra se faire à l'occasion d'un atelier en partenariat pole emploi.)
 - L'outil de présentation LibreOffice Impress (par ex. : création d'un diaporama pour événements de type mariage, anniversaire)
 - Naviguer avec plus d'aisance sur Internet (utiliser le navigateur firefox et moteur de recherche)
 - Utiliser confortablement et efficacement sa (ou ses) messagerie(s)
 - Connaître les logiciels de base d'un ordinateur et savoir les gérer.
 - Savoir utiliser un ordinateur équipé d'un système d'exploitation Linux.
 - Partager un calendrier avec ses collaborateurs ou sa famille, sur ordinateur et/ou mobile



- Utiliser un stockage en nuage (Cloud) personnel afin de mieux maîtriser sa vie privée
- Travailler en collaboration à l'aide des outils de la suite « Framasoft ».

4.2.3 Les ateliers contribuant à la réduction de la fracture numérique

Pour participer à la réduction de la fracture numérique, des actions orientées vers les publics spécifiques (personnes âgées, demandeurs d'emploi...), en partenariat avec des structures institutionnelles, sur l'ensemble du département seront proposées.

Le but est de faire découvrir / re-découvrir l'outil informatique afin de gagner en compétence pour mieux trouver un emploi, sortir de l'isolement, gagner en autonomie dans le quotidien...

Il s'agira donc de proposer les ateliers suivants :

- Je découvre l'ordinateur : On/Off – Clavier/Souris – Navigation sur l'ordinateur - Gestion des fenêtres et raccourcis
- J'apprends à utiliser le traitement de texte. Exemple : CV et lettre de motivation en lien avec des acteurs de la recherche d'emploi / écriture de courriers administratifs avec des associations de consommateurs...
- Je navigue sur internet :
 - comprendre internet / apprendre à rechercher
 - créer et utiliser une adresse mail
 - utiliser les sites institutionnels : impôts / pôle emploi / assurance maladie
 - réaliser des achats en ligne en toute sécurité
 - consulter ou créer des annonces sur les sites de petites annonces.

4.2.4 Informations pratiques concernant les ateliers

La salle de formation sera équipée d'ordinateurs et d'un vidéoprojecteur permettant d'associer théorie et pratique.

Ateliers « adhérents »

Le prix des ateliers s'élève à 10 euros. Les ateliers organisés en autonomie s'effectuent sous réserve de disponibilité de la salle. Ils sont gratuits.

L'adhésion à l'association donne accès à un atelier gratuit au choix.



Association Artifaïlle
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaïlle.fr
www.artifaïlle.fr

Les groupes sont constitués de 4 à 8 personnes maximum.

La durée de chaque atelier sera conçue en fonction des contenus à aborder (entre 2 et 4 heures). Elle sera précisée dans sa fiche descriptive.

Le paiement de l'atelier se fait au local de l'Artifaille uniquement. Il est possible d'effectuer une pré-réservation via mail ou téléphone. La participation sera confirmée au paiement (remarque : en cas d'imprévu l'adhérent doit annuler sa présence au minimum 48h à l'avance. Aucun remboursement ne sera possible si ce délai n'est pas respecté).

Une liste d'attente est disponible une fois le nombre de participants maximal atteint.

Des formations individuelles sont possibles si un adhérent en fait la demande (nous consulter).

L'animation est assurée par un bénévole, un salarié, un partenaire extérieur en fonction des compétences et du contenu de l'atelier.

Les objectifs à moyen terme sont de mettre en place :

- une séance atelier adhérent par semaine
- des ateliers ponctuels (développement outils spécifiques, « cloud » personnel, montage audio,...)
- des ateliers par cycles. (ex : atelier bureautique tous les 1er samedis du mois ...)

Les ateliers pourront avoir lieu dans les structures partenaires, dans les structures pour les formations professionnelles en interne, ou temporairement à la maison des solidarités.

Les ateliers contribuant à la réduction de la fracture numérique

Ces ateliers sont financés par la puissance publique. Ils seront ouverts aux publics visés selon les termes négociés avec les instances partenaires (gratuité ou coût modéré).

Les contenus et la durée des ateliers seront fixés avec les partenaires et les participants, sur nos propositions. Ils dureront environ 2 heures.



Association Artifaille
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaille.fr
www.artifaille.fr

4.3 Les prestations



4.3.1 Concept

L'association souhaite développer des prestations pour les structures désireuses de s'engager dans des solutions informatiques conformes aux principes de l'ESS (voir parties 1 et 2).

Elle s'adresse à deux publics :

- Les structures de l'ESS, dans leur démarche d'utilisation du numérique, peuvent être à la recherche d'une structure se situant en cohérence avec leurs valeurs pour gérer leur infrastructure ou les accompagner dans leurs projets.
- De la même façon, des collectivités locales (notamment des villes) peuvent souhaiter mettre en place une informatique plus « humaine », adaptée aux besoins de leurs équipements publics (écoles, structures d'accueil municipales ...).

Ces prestations leur permettront par ailleurs de réaliser une économie substantielle (par exemple : pas ou peu de licences à payer et à renouveler, matériel plus pérenne...).

Elles permettront aussi à l'Artifaille de dégager des ressources marchandes, essentielles à son équilibre budgétaire.

4.3.2 Méthode de travail

Au-delà de la prestation elle-même, 3 étapes clés explicitent le positionnement spécifique de notre association :

- Un audit sera réalisé afin de déterminer si leur équipement actuel est en adéquation avec leurs besoins, quelles sont les solutions et les choix alternatifs envisageables par rapport à une offre conventionnelle. Il s'agit ici d'accompagner la structure à prendre une décision conforme à ses besoins et ses valeurs.
- Les prestations sont ajustées selon le contexte en toute transparence. Une description précise et intelligible avec les étapes clés et les pré-requis détaillés sera fournie.
- Le transfert de compétences sera systématiquement proposé afin d'encourager l'autonomisation de la structure.

Il n'est pas prévu, au moins dans un premier temps, d'ouvrir ces prestations aux adhérents particuliers car l'association souhaite favoriser avant tout l'implication des citoyens sur l'auto-réparation et la formation collective.



4.3.3 Exemples de prestations

Une enquête a été réalisée auprès de structures associatives afin d'identifier les prestations dont elles pourraient avoir besoin.

Des premières prestations ont été effectuées, nous permettant de confirmer la pertinence de notre offre.

Un catalogue complet et à jour des prestations fournies par l'association Artifaille est disponible sur le site web de l'association. Ci-dessous un extrait :

- Installation d'un ordinateur reconditionné équipé d'un système GNU/Linux
- Transfert des documents et données d'un ordinateur à un autre
- Installation d'un système de sauvegarde automatisé
- Installation d'un service de partage de document
- Création et hébergement d'un site internet
- Création et hébergement d'un service de messagerie électronique
- Développement sur-mesure d'applications
- Nettoyage d'un ordinateur (virus / spyware / ransomware...)
- Récupération de données informatiques
- Hébergement d'un système d'analyse « Web Analytics » libre
- Prestation de maintenance ponctuelle

4.3.4 Modalités de tarification

Les prestations sont ouvertes aux structures adhérentes de l'association.

Les tarifs horaires sont globalement les suivants :

- Prestation technicien : 30 € / heure
- Prestation ingénieur : 50 € / heure
- Prestation à distance : 20 € / heure

Les devis sont effectués avec les adhérents et adaptés à leurs besoins. Ils comprennent un temps de transfert des compétences.

Des coûts de déplacement seront imputés.

Un catalogue de prestations courantes avec tarifs indicatifs sera disponible.



4.4 L'Artifaille « hors les murs »

4.4.1 Actions de sensibilisation

L'Artifaille souhaite toucher des publics de tous horizons, en rendant accessibles les notions d'informatique éthique et inciter chacun à faire évoluer ses comportements de consommation et d'utilisation :

- Interventions dans le cadre de débats / tables rondes sur invitation de structures
- Participation à des manifestations dédiées au développement durable, à l'ESS, à la solidarité internationale...
- Organisation de temps forts en dehors de notre local pour toucher de nouveaux publics (conférences, ciné-débats, petits déjeuners professionnels...)
- Interventions auprès de publics scolaires, étudiants, retraités ... pour éveiller aux alternatives et à la protection des données personnelles

4.4.2 Actions d'aide à la réparation et ateliers formatifs

Pour participer de la réduction de la fracture numérique sur tout le territoire et faire connaître notre association aux habitants de l'agglomération caennaise, nous proposons des ateliers d'aide à la réparation et de formation en dehors de nos propres locaux :

- dans des locaux de structures proches de nos valeurs : garages solidaires, ressourceries, maisons des associations, maisons du vélo, EPN, MJC, centres socio-culturels, maisons de retraite...
- en extérieur, notamment dans des quartiers, dans le cadre d'actions co-organisées avec les acteurs du territoire (MJC, centres socio-culturels, villes...)



5. Ancrage local et partenariats

Des partenariats sont envisageables avec une grande diversité d'acteurs. Voici ceux qui sont d'ors et déjà envisagés, avec les structures les plus proches de notre objet. Cette liste n'est pas exhaustive.

Il s'agit ici de s'inscrire dans des dynamiques de coopération réelle, et non de concurrence.

5.1 Calvix

L'association « Calvix » fait partie des associations de type « GUL » (pour « Groupement d'Utilisateurs du Libre »). Elle a pour objectif de promouvoir les logiciels libres en favorisant l'utilisation de systèmes d'exploitation tels que GNU/Linux.

Des rendez-vous hebdomadaires sont organisés à l'espace TANDEM où des amateurs passionnés se rencontrent pour partager leurs connaissances autour d'un thème portant sur un logiciel libre. Ces rendez-vous sont parfois l'occasion d'apporter une assistance ponctuelle à des utilisateurs profanes. L'association n'a pas pour objectif d'apporter un support pérenne au grand public ni de mettre en place une permanence technique.

Parce que nos valeurs sont proches, l'Artifaille sera partenaire de l'association Calvix afin de mutualiser les missions de promotion des logiciels libres et la réappropriation des technologies de l'information en les rendant accessibles à tous grâce, notamment, à notre lieu permanent.

Calvix sera amené à proposer des ateliers formatifs pour nos adhérents et animer quelques uns de leurs rendez-vous dans nos locaux. Les adhérents de notre association qui souhaitent développer des compétences très spécifiques seront orientés vers les activités de Calvix.

5.2 La Coop 5 pour Cent

La SCIC Coop 5 pour Cent (cours Montalivet à Caen) propose plusieurs activités économiques s'appuyant sur des ateliers participatifs dans les champs du réemploi et de l'alimentation. Ces différentes activités s'organisent autour d'une ressourcerie, d'un magasin général, d'une résidence de projets non numériques, d'un café-cantine.

Le propos de notre structure est très proche de celui de la Coop 5 pour Cent (ou même de la Maison du vélo de Caen). Dans ce sens, nos structures envisagent des partenariats :

- hébergement de l'Artifaille par la Coop 5 pour Cent (projet en discussion)
- mutualisation d'outils spécifiques à la réparation informatique



Association Artifaille
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaille.fr
www.artifaille.fr

- récupération de matériel d'occasion auprès de la Coop
- vente de matériels informatiques reconditionnés par l'Artifaille auprès des adhérents de la Coop (à la marge)
- animation de formations de base à la réparation informatique pour les bénévoles de la Coop
- organisation d'ateliers d'aide à la réparation pour les adhérents de la Coop
- co-organisation d'actions de sensibilisation sur la récupération et la réparation

5.3 Le Café Sauvage

Le Café Sauvage est un lieu de rencontres culturelles et de mutualisation de savoirs et de savoirs faire, organisé par ses adhérents.

Depuis janvier 2017, l'Artifaille y anime des ateliers hebdomadaires d'aide à la réparation qui pourront subsister de façon plus épisodique après l'installation dans nos locaux (ateliers thématiques). Pour les questions plus courantes, le Café Sauvage renverra ses adhérents vers notre local.

Le Café Sauvage accueillera aussi des soirées débats sur l'informatique éthique.

5.4 La Générale Marabille

La Générale Marabille est une association Caennaise dans laquelle des techniciens (électroniciens, électriciens, génies, mécanos, bricoleurs, dépanneurs, obstinés...) accompagnent les usagers à la réparation de leurs objets. Des ateliers sont proposés un samedi par mois où chacun peut venir apprendre à réparer ou entretenir un matériel déficient, repoussant ainsi la date de son remplacement. Différents partenariats sont envisagés comme :

- l'animation de formations de base à la réparation informatique pour les bénévoles de l'association
- l'organisation d'ateliers d'aide à la réparation pour les adhérents de l'association
- l'intervention conjointe de nos structures notamment dans des quartiers prioritaires de l'agglomération caennaise
- la co-organisation d'actions de sensibilisation sur la récupération et la réparation

5.5 R'Emploi - AfB

Cette entreprise adaptée récupère des ordinateurs auprès d'entreprises, les réinitialise, les réinstalle, puis les revend à prix accessible avec une garantie de 12 mois.



Association Artifaille
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaille.fr
www.artifaille.fr

Les matériels qui ne sont pas réutilisables sont recyclés via l'entreprise d'insertion R'Pur.

Différents niveaux de coopération pourront avoir lieu :

- R'Pur pourra également recycler nos équipements inutilisables
- AfB renverra vers notre association les usagers qui souhaitent disposer d'un système d'exploitation libre
- AfB soutiendra notre activité d'aide à la réparation auprès de ses clients
- Un accès au vivier de pièces détachées, traitées par R'Pur est en cours de négociation.

5.6 Les Espaces Publics Numériques

Les EPN (Espace Public Numérique) sont soutenus et labellisés par la région Normandie.

Ils ont pour vocation de permettre au public d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, services et innovations liés au numérique.

C'est aussi un lieu d'accès à internet qui propose un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages de l'internet fixe et mobile.

Nos activités étant complémentaires, plusieurs coopérations sont possibles :

- Pour les usagers de l'Artifaille pour lesquels l'approche collective n'est pas la plus propice, ou pour ceux qui souhaitent se former à des logiciels propriétaires, il leur sera conseillé de s'adresser aux EPN.
- Des ateliers mutualisés d'aide à la réparation ou de sensibilisation à l'informatique éthique pourront être envisagés au sein des EPN.
- Des ateliers formatifs sur les logiciels libres pourront être animés par l'Artifaille, à la demande des EPN, dans leurs locaux.

5.7 Les prestataires informatiques locaux

Le territoire de la communauté urbaine de Caen La Mer dispose d'une cinquantaine de prestataires de services en informatique, allant du vendeur de pièces détachées assurant une maintenance sur ses ordinateurs à la société de service en ingénierie informatique spécialisée.

Malgré cette diversité, l'offre de services liée à l'informatique éthique et aux logiciels libres est peu (voire pas) représentée. En effet, il est difficile d'acquérir un ordinateur équipé de Linux sur Caen, ou de se faire accompagner dans la découverte des alternatives à l'informatique "traditionnelle". Par ailleurs, les services plus spécialisés à destination des



Association Artifaille
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaille.fr
www.artifaille.fr

professionnels sont souvent onéreux et/ou difficile à mettre en place dans le cadre de budgets contraints ou de forte gouvernance collective.

L'Artifaille souhaite donc s'inscrire en complémentarité de l'offre existante. La vente d'ordinateurs recyclés, équipés de Linux et de logiciels libres, ou l'ouverture d'un lieu d'accueil pour partager ses connaissances et apprendre à se servir de ses outils informatiques en toute autonomie font partie des réponses proposées. L'association développera parallèlement des prestations et transferts de compétences en direction des structures de l'ESS ou des collectivités, en adéquation avec leurs spécificités.

Les usagers (citoyens ou professionnels) qui ne souhaitent par partie prenante de la compréhension de leur matériel informatique seront renvoyés vers des prestataires informatiques partenaires de l'association.



Association Artifaille
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaille.fr
www.artifaille.fr

6. Le modèle économique

6.1 Contexte national

En 2012, le marché du logiciel libre en France regroupait 2,5 milliards d'euros et 30 000 emplois, 6 % du marché des nouvelles technologies. La prévision pour 2015 était alors de 9 %. La réalité a dépassé ces prévisions atteignant 4,1 milliards d'euros, soit 10 % du marché des nouvelles technologies en France, rassemblant 50 000 emplois. On note aussi qu'en 2009 déjà, 85 % des entreprises utilisaient des logiciels libres dans leur parc informatique.

Cette progression est représentative d'une évolution du mode de consommation des technologies.

Les logiciels libres participent de la relance de l'économie par :

- Une relocalisation de l'économie
- Un modèle d'innovation ouverte
- Un retour de l'humain au centre du développement économique

6.2 Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel a été établi en réunion de CA le 08 juillet 2016 et sera revu annuellement. Celui-ci s'élève à environ 90 000 euros.

Les dépenses prévues tiennent compte des frais de fonctionnement et des charges, des ressources humaines (2 salariés à temps plein), des coûts de communication et des différentes activités ponctuelles de l'association.

Les recettes prévisionnelles comprendront une partie de ressources marchandes (environ la moitié du budget), résultat des ventes et prestations de l'association, une partie de subventions liées aux actions d'appui à la réduction de la fracture numérique et d'aide à l'emploi. Nous avons valorisé le bénévolat à hauteur d'un poste équivalent temps plein.

Une version plus précise de ce budget sera éditée en milieu d'année 2017.



Annexe : Les enjeux des logiciels libres

Éthique : les logiciels libres sont issus d'un mode de développement basé sur le partage des connaissances et l'échange de savoirs. Ce mouvement a notamment donné naissance à l'encyclopédie libre Wikipédia.

Économie : choisir le logiciel libre, c'est aussi opter pour un modèle économique différent basé sur la mutualisation des investissements et le développement d'un tissu économique local.

Pérennité : la liberté de modifier le logiciel libre garantit sa pérennité. Chacun peut décider de traduire le logiciel dans une nouvelle langue ou de lui ajouter des fonctionnalités. La maîtrise de ces évolutions appartient aux utilisateurs. Les données sont stockées dans des formats ouverts ce qui donne l'assurance de toujours pouvoir les relire.

Fiabilité : la liberté de modifier le logiciel et de redistribuer les versions modifiées encourage les contributions. La liberté d'utiliser le logiciel permet d'avoir une large communauté d'utilisateurs. Le mode de développement induit par ces libertés permet d'obtenir des logiciels plus fiables, testés par un très grand nombre d'utilisateurs et améliorés par une large équipe de développeurs. Le mode de validation est celui de la revue par les pairs. Chacun peut proposer des corrections qui sont soumises à l'approbation de tous. Ce procédé permet de ne retenir que les modifications qui apportent une réelle amélioration du logiciel.

Diversité : en cas de désaccord entre les développeurs sur les modifications à apporter au logiciel, on peut voir se développer des versions concurrentes. À nouveau de nombreux utilisateurs testent les différentes versions et optent pour les meilleures. L'univers du logiciel libre peut se comparer à un écosystème dans lequel les principes de la sélection naturelle ne retiennent que les versions les mieux adaptées aux besoins des utilisateurs.

Sécurité : la multitude de tests réalisées, la contribution de nombreux développeurs et la revue par les pairs permettent la sélection des versions les plus performantes et s'avèrent également très efficaces en matière de sécurité. L'idée selon laquelle l'accès au code source rendrait le logiciel plus vulnérable ne tient pas la confrontation avec la réalité. Ainsi, le fonctionnement du réseau internet est basé en grande partie sur des logiciels libres tels que « Bind », « Apache » ou « Sendmail » qui ont depuis longtemps prouvé leur fiabilité. En cas de doute, il demeure toujours possible de réaliser un audit du logiciel ce qui est impossible dans le cas d'un logiciel propriétaire puisque seule la société éditrice connaît de manière exhaustive les détails de conception du produit.

[Source : apitux.org](http://apitux.org)



Association Artifaïlle
Collectif d'entraide informatique
contact@artifaïlle.fr
www.artifaïlle.fr